

Vysotska R. R.,

enseignante de la chaire des langues étrangères
de l'Université Nationale Polytechnique de Lviv

LA REALISATION SYNTAXIQUE DE LA NEGATION DANS LA LANGUE FRANÇAISE

Summary. This article is devoted to complex analysis of negation's category in different speech levels, taking into consideration the morphological and syntactic features of its expression. A particular attention is paid to comparative peculiarities of this category in English and Spanish languages.

Key words: full and partial negation, syntax, linguistic mechanisms, speech style.

La définition du problème. Dans l'apprentissage de la langue étrangère, la grammaire constitue un tel composant linguistique, sans assimilation et compréhension parfaite de laquelle, il est impossible de bien maîtriser toute la structure de la langue.

Depuis longtemps, la négation continue d'être l'objet d'investigation de telles sciences que la logique, la linguistique, et même la philosophie. Dans la linguistique la négation se présente comme une des principales catégories. Et aujourd'hui, en dépit de grande quantité de travaux scientifiques, la catégorie de la négation reste l'objet des investigations de célèbres linguistes.

L'article donné regroupe certains moyens linguistiques de communication ayant un point commun dans leur structure sémantique, celle de négation exprimée plus ou moins intensivement. Il s'agit de la négation même, de la négation partielle appelée restriction dans lesquelles s'entrevoit une faible «lumière» négatoire parallèlement avec d'autres significations exprimées plus intensivement [1, c. 155].

L'intérêt scientifique. La question de la négation, plus ou moins fortement exprimée, et les possibilités de son expression à l'aide de moyens linguistiques ont suscité de nombreux écrits chez les chercheurs au point d'occuper un statut à part dans l'étude de la phrase.

L'actualité. L'étude d'un certain nombre de sources théoriques, de grammaires pratiques et d'ouvrages lexicographiques nous prouve que le thème proposé à l'analyse est consacré à un problème qui porte toujours un caractère actuel, le français étant une langue où abondent les procédés d'expression de la négation totale ou partielle. D'autre part, le problème, étant étudié par la grammaire, la stylistique et la sémantique, il ne perdra pas son actualité dans le futur à cause des changements rapides s'effectuant dans la langue et dans la pénétration du parlé dans la langue littéraire. Il est donc utile d'analyser la négation exprimée à différents niveaux de la langue (du langage) en y mettant en relief les particularités morpho-syntaxiques de son expression, **tel est le but** de notre travail.

La nouveauté de cet article consiste à analyser les moyens linguistiques pour exprimer la catégorie de la négation dans le sens logico-grammaticale, pragmatique et structural, ainsi que de comparer ces moyens dans d'autres langues.

Le matériel de base. Toutes les langues romanes ont éprouvé le besoin de renforcer la négation qui accompagne le verbe, mais c'est en français que cette tendance s'est développée au maximum. Vers la fin du XV siècle apparaissent *pas* et *point* : le dernier, le plus

en faveur au XVII siècle, a perdu beaucoup de terrain au profit de *pas*, qui l'a emporté. *Ne* isolé n'est plus utilisé que dans quelques locutions, propres surtout aux milieux cultivés: *je ne sais que dire*, *je ne sais où...* etc [1, c. 190].

Damourette et Pichon ont analysé finement la combinaison *ne ... pas*, *ne... plus*, en montrant que le premier élément exprime une discordance complétée par le second qui exprime la forclusion. Le discordantiel apparaît seul dans les emplois archaïques et dans les propositions complétives, pour exprimer la crainte (*je crains qu'il ne vienne*), la précaution (*prenez garde qu'on ne vous voie*), l'empêchement (*un arbre empêche qu'on ne voie chez vous*); il y a, dans certains cas, des flottements qui permettent d'exprimer mainte nuance (par exemple après *avant que*) [2, c. 235]. En revanche, le discordantiel peut s'employer seul, avec valeur pleinement négative, dans des réponses (*y a-t-il quelqu'un? personne*). Le peuple a généralisé ce cas, au niveau de la langue parlée *ne* ne s'emploie plus dans aucun tour, supprimant ainsi tout un ensemble de nuances délicates et utiles [2, c. 285].

Comme pour beaucoup de termes abstrait similaires, la définition de la négation recouvre en fait un faisceau d'acceptations complémentaires:

l'ensemble des mécanismes linguistiques qui servent à nier;

l'opération morphosyntaxique dans laquelle un item lexical nie ou inverse la signification d'un autre item lexical ou d'une construction (on emploie le verbe *négativer*, ou parfois *négatiser* pour exprimer cette transformation);

la caractéristique, d'un point de vue formel ou sémantique, d'un énoncé ou d'un constituant négatif;

l'énoncé négatif, par rapport à l'énoncé de référence (donc le résultat de l'opération de négation).

On l'utilise aussi parfois pour représenter un morphème ou lexème employé pour exprimer la négation, quoique dans ce cas l'on parle plutôt de *négateur* [3, c. 98].

Otto Jespersen illustre ainsi l'évolution de la négation en latin, puis en français. Il existait en latin une forme *ne dico* (apparentée aux verbes négatifs *nescio* «je ne sais pas», *nolo* «je ne veux pas», etc). *Ne*, jugé trop faible, sera remplacé par *ne oenum* (*oenum* = une chose), qui aboutira à *non* en latin, puis en français par la suite. Dans *non dico*, *non* cesse progressivement d'être accentué et donnera *nen*, puis *ne* en français. En ancien français, on trouve *jeo ne*, apparenté à la tournure littéraire (encore utilisée): *je ne sais pas*; mais d'une façon générale, on éprouve le besoin de la renforcer. *Je ne dis pas* (tournure correcte de nos jours). *Je dis pas* (le *ne*, inaccentué, disparaît dans la langue parlée) [4, c. 104].

Nicolas Beauzée considère, en conclusion de l'article «Négation» de l'Encyclopédie de D'Alembert et Diderot, que «ce qui est propre à certaines langues n'est nullement encyclopédique» [4, c. 147]. Cette section a pour but d'attirer l'attention sur des aspects remarquables de la négation dans diverses langues par rapport

au français, et non de présenter simplement une liste de traductions de «ne ... pas» dans le plus grand nombre de langues possible.

En ancien français. L'ancien français possède des forclusifs de temps orientés respectivement vers le passé (*onque, unc...*) et vers le futur (*ja*, souvent renforcé par *mais*, qui aboutira à l'actuel *jamaïs*, indifférencié): «*Unkes nul jur de son ae/ Si bel chevalier n'esgarda/ Ne ja mes si bel ne verra*»; «*Jamais au cours de sa vie elle n'avait contemplé d'aussi beau chevalier et jamais plus elle n'en verra d'aussi beau*» [5, c. 17].

En espagnol. En espagnol, la négation *no* peut être renforcée par des mots tels que *jamas, nunca, nada...*; des expressions comme *en mi vida* peuvent en arriver à exprimer la négation par elles-mêmes: *Ex : No trabaja nada «il ne travaille pas du tout» (mais: no hace nada «il ne fait rien»), Ex : No volveré a comer eso en mi vida («De ma vie, je ne mangerai plus de cela»), mais aussi: Ex: En mi vida vi cosa parecida («De ma vie, je n'ai vu chose pareille») [6, c. 247].*

En fait, comme le remarque Antoine Culioli «il n'existe pas, dans quelle langue que ce soit, de marqueur unique d'une opération de négation, le terme de négation recouvre donc une réalité multiple» [6, c. 250].

En anglais. En anglais, dans la négation de phrase, le négateur *not* doit se placer après une marque explicite de prédication, qui peut être un auxiliaire de conjugaison ou un auxiliaire modal. Il est d'ordinaire inaccentué (mais peut toutefois prendre l'accent en cas d'emphase) et s'amalgame à l'auxiliaire dans la prononciation; ces contractions sont notées à l'écrit en style familier.

Ex : They do not sleep/ They don't sleep «ils ne dorment pas».

Ex : They have not sleep/ They haven't sleep «ils n'ont pas dormi».

Ex : They should not sleep/ They shouldn't sleep «ils ne devraient/ devaient pas dormir».

Ex : They will not sleep/They won't sleep «ils ne dormiront pas».

Ex : They would not sleep/ They wouldn't sleep «ils ne dormiraient pas».

Les modalités de l'ordre et de l'autorisation posent des problèmes particuliers: la négation de *must*, modal de l'obligation, ne produit pas une absence d'obligation mais une interdiction. L'absence d'obligation s'exprime par la négation du modal du besoin *need*.

Ex : They must not sleep / They mustn't sleep «ils ne faut pas qu'ils dorment».

Ex : They need not sleep / They needn't sleep «ils n'ont pas besoin de dormir, ils ne sont pas obligés de dormir».

La négation de *may/might*, modal de l'autorisation et de la probabilité, est particulièrement ambiguë: elle peut s'interpréter comme une défense ou comme une probabilité de non réalisation de l'énoncé. A l'oral, l'ambiguïté peut se lever par la mise en relief prosodique de l'un ou l'autre élément.

Ex : They may not sleep «ils n'ont pas le droit de dormir» / «il se peut qu'ils ne dorment pas», Ex : They might not sleep / «ils n'auraient pas le droit de dormir»/ «il se pourrait qu'ils ne dorment pas».

Dans les phrases interro-négatives, construites par inversion entre l'auxiliaire et le sujet, la contarction du négateur avec le modal en entraîne le déplacement: *Ex : Do you not sleep ?/ «ne dors-tu pas ?» / Don't you sleep ? «Tu ne dors pas?».*

L'anglais possède un déterminant *duel both* «tous les deux» doté d'une forme négative: *neither* «ni l'un ni l'autre»: *Ex : Neither restaurant is expensive / «ni l'un ni l'autre restaurant n'est cher».*

La forme *not both* signifie, elle, «l'un ou l'autre, mais pas les deux»: *Ex : Family or career : why not both ?/ «Famille ou carrière: pourquoi pas les deux?».*

Par rapport à la négation logique ou mathématique, la négation linguistique apparaît comme beaucoup plus complexe. On peut remarquer qu'elle ne porte pas obligatoirement sur l'ensemble d'une phrase, mais peut aussi s'appliquer à un constituant d'énoncé; qu'elle ne se limite pas à une opposition binaire de type «tout ou rien», ni à la notion de complémentaire; qu'elle ne concerne pas que les phrases déclaratives, qui ne constituent qu'un sous-ensemble des phrases possibles et que ses vecteurs grammaticaux sont multiples [6, c. 260].

En grammaire traditionnelle, on distingue habituellement quatre types principaux de phrases simples: la phrase déclarative, la phrase interrogative, la phrase impérative et la phrase exclamative. La négation peut se superposer au moins aux trois premiers types (on parle de forme négative, ou de transformation négative); il s'agit donc d'une notion complémentaire, qui ne se situe pas sur le même plan (même si Maurice Grevisse par exemple distingue du point de vue de la forme des propositions affirmatives, négatives, interrogatives et exclamatives): [7, c. 113].

Ex : Le chien a mangé la saucisse / Le chien n'a pas mangé la saucisse.

Ex : Descends la poubelle ! / Ne descends pas la poubelle!

On remarque toutefois que dans le cas de la phrase interrogative, la transformation négative n'a généralement de sens que pour une question de type *oui/non* (interrogation «totale»), et non pour les interrogations dites «partielles»:

Ex : Combien de voitures as-tu vu passer?/ Combien de voitures n'as-tu pas vu passer? Ex : Quelle est la couleur de cette chemise?/ Quelle n'est pas la couleur de cette chemise?

«De surcroît, même lorsque la négation est acceptable, la valeur illocutoire de l'interrogation lui attribue souvent une signification ou une nuance particulière (politesse, etc.)» [8, c. 114].

La phrase impérative négative peut exprimer la défense, l'exhortation (*Ne jetez pas vos déchets n'importe où*), l'interdiction (fréquemment avec l'infinitif en français: *Ne pas jeter de déchets*), mais aussi le conseil (*Ne crois pas tout ce qu'il raconte*). Dans bon nombre de langues, comme le sanskrit, le grec ancien, l'arménien, le morphème négatif utilisé dans ce cas diffère du morphème utilisé dans les déclaratives [9, c. 25].

La phrase exclamative, lorsqu'elle ne constitue pas simplement une emphatisation d'une déclarative (ex: On a gagné!) pose également des problèmes de négation, du moins dans la langue française: *Ex : Que ce paysage est beau!/ Que ce paysage n'est pas beau!* (On utilisera plutôt l'antonyme: *Que ce paysage est laid!*).

La nature grammaticale des morphèmes utilisés pour exprimer la négation varie selon les langues et le contexte d'énonciation. On peut mentionner: des adverbes (ex: ne... pas, non), des adjectifs (ex: aucun, nul), des pronoms (ex: rien, personne), des prépositions (ex: sans), des conjonctions (ex: ni), des préfixes (ex: in-, non-, a-), des suffixes incorporés à la forme verbale, comme un truc, des substantifs possédant une valeur sémantique négative intrinsèque (ex: carence), des prépositions à valeur modale (ex: ce n'est pas que, il est faux de dire que, je conteste l'idée que, etc.), et même des tons (tons bas/haut) «oui», (tons haut/bas) «non» [9, c. 47].

On peut distinguer négation lexicale (*impossible*) et la négation grammaticale (*il ne viendra pas*). On voit que les morphèmes de la négation sont aussi bien incidents à la phrase ou au verbe (c'est le cas des adverbes négatifs) qu'au lexème (c'est le cas des affixes).

Les adverbes de négation sont parfois regroupés dans la catégorie des adverbes d'opinion, au même titre que les adverbes d'affirmation (ex: *oui, certes, parfaitement*) et de doute (ex: *probablement, vraisemblablement*).

En français, on distingue syntaxiquement deux formes principales de la négation, selon qu'elle porte sur l'ensemble de la phrase ou sur un constituant. La négation portant sur l'ensemble de la phrase se forme en ajoutant à la phrase affirmative l'adverbe *ne pas*; les deux éléments de cet adverbe se placent ordinairement de part et d'autre du verbe ou de l'auxiliaire: Ex: *Jean aime les voyages / Jean n'aime pas les voyages; Ex: J'ai fait cela / Je n'ai pas fait cela*. Lorsque le verbe est à l'infinitif, les deux éléments sont placés devant l'infinitif (ex: *Je vous demande de ne pas me déranger, ou parfois de part et d'autre, ou Je crains de n'avoir pas compris*). Ne... pas est une négation complète. *Pas* étant tonique et *ne* atone, donc plus étroitement lié au verbe, on peut dire (ex: *Il ne manque, après l'appel, pas un élève*). Pourtant *ne* peut être employé seul devant le verbe. Si la négation porte sur un groupe du nom, sujet ou objet, on emploie *ne* et un déterminant négatif: Ex: *Il a fait un effort/Il n'a fait aucun effort, Quelqu'un est venu / Personne n'est venu. Ne pas* peut être remplacé par une formulation parallèle (*ne point, ne plus, ne guère, ne jamais...*), selon le sens et le registre de la langue [10, c. 269].

Les conclusions. Donc, il est difficile de sous-estimer le rôle de la négation dans le français moderne et de toute époque. Présente dans tout énoncé, elle prend une part active dans la formation de contextes surtout dialogiques (mais non seulement), elle exerce toute une foule de rapports sémantiques et syntaxiques. Au cours de son évolution historique, la négation a connu plusieurs changements, et ne cesse pas de subir des transformations à l'époque actuelle. Il suffit de rappeler l'emploi de la particule *ne sans pas* et vice versa. Une étude scrupuleuse nous a permis de certifier que la négation peut être exprimé à l'aide de différents moyens sémantico-syntaxiques, et qu'elle possède des parents «proches», exprimant d'une façon plus au moins intensive un degré de négation.

Liste des ouvrages consultés:

1. Nikolskaya E. Grammaire française / E.K. Nikolskaya. – M.: Высшая школа, 1974. – 307 с.

2. Andrievskaya A. Syntaxe du français moderne / A. Andrievskaya. – К.: Высшая школа, 1973. – 314 с.
3. Шигаревская Н. Очерки по синтаксису современной французской речи / Н. Шигаревская. – Л.: Изд-во ЛГУ, 1970. – 398 с.
4. Attal P. Deux niveaux de negation. La negation / P. Attal, C. Muller // Langue française. – 1984. – № 62. – 207s.
5. Мокра О. Заперечення у сучасній французькій мові: структурно-семантичні та функціональні параметри: автореф. дис. на здобуття наук. ступеня канд. філол. наук: 10.02.2005. «Романські мови» / О. Мокра. – Київ, 2006. – 20 с.
6. Raemdonck V. De l'incidence syntaxique de la négation / V. Raemdonck. Cercle linguistique des Universités de Bruxelles. Travaux. – № 1. – 1996–1997. – Bruxelles: ULB, 1998. – 354 s.
7. Melis L. Le français parlé et le français écrit, une opposition à géométrie variable / L. Melis. – Romanesque 25/3, 2000. – 226 s.
8. Muller C. La négation en français / C. Muller. – Genève, Droz, 1991. – 230 s.
9. Dauzat A. Tableau de la langue française / A. Dauzat. – P.: Petite bibliothèque Payot, 1967. – 360 s.
10. Heldner C. La portée de la négation. Examen de quelques facteurs sémantiques et textuels pertinents à sa détermination dans les énoncés authentiques / C. Heldner. – Stockholm, 1981. – 351 s.

Висоцька Р. Р. Синтаксична реалізація заперечення у французькій мові

Анотація. В наданій роботі проведено комплексний аналіз заперечення на різних мовленнєвих рівнях, беручи до уваги морфо-синтаксичні особливості його вираження. Звернено увагу на порівняльні особливості вираження даної категорії у англійській та іспанській мовах.

Ключові слова: повне та часткове заперечення, синтаксис, лінгвістичні механізми, мовленнєвий стиль.

Высоцкая Р. Р. Синтаксическая реализация отрицания во французском языке

Аннотация. В представленной работе проведен комплексный анализ отрицания на разных речевых уровнях, учитывая морфо-синтаксические особенности его выражения. Обращено внимание на сравнительные особенности выражения данной категории в английском и испанском языках.

Ключевые слова: полное и частичное отрицание, синтаксис, лингвистические механизмы, речевой стиль.